



EDF se félicite de la décision du gouvernement britannique de co-financer le développement du projet Sizewell C

- EDF a conclu un accord avec le Gouvernement britannique pour poursuivre le développement du projet de centrale nucléaire Sizewell C.
- Le gouvernement britannique a annoncé un investissement de 679 millions de livres sterling dans le projet Sizewell C et deviendra actionnaire à hauteur de 50% aux côtés d'EDF.
- China General Nuclear Power Corporation (CGN) se retire du projet.
- La décision finale d'investissement reste soumise à la réalisation de certaines étapes clés, en particulier la capacité à réunir le financement nécessaire à la réalisation du projet ainsi que la déconsolidation du projet du bilan du Groupe.

EDF se félicite de la décision du gouvernement britannique d'entrer au capital de la société portant le projet de centrale nucléaire Sizewell C. Cette décision historique réitère la confiance que le Royaume-Uni accorde à la technologie EPR et au nucléaire dans sa politique énergétique.

Cet investissement de 679 millions de livres sterling inclut l'acquisition des parts de CGN qui se retire du projet. CGN conserve sa participation dans le projet Hinkley Point C.

Le projet de centrale nucléaire Sizewell C est une composante essentielle de la stratégie CAP 2030 d'EDF. Il renforce également la présence d'EDF au Royaume-Uni, pays dans lequel le Groupe exploite avec succès neuf réacteurs nucléaires, fournit de l'énergie à des millions de clients, et investit dans les énergies renouvelables.

Si la décision finale d'investissement est prise, les deux réacteurs EPR de Sizewell C produiront une électricité sûre et bas carbone pour 6 millions de foyers pendant environ 60 ans. Le projet est éligible au modèle de financement dit « Base d'Actifs Régulés » et a pour objectif de faire entrer des investisseurs privés au capital de la société.

La construction de la centrale reste conditionnée à la décision finale d'investissement. EDF et le gouvernement britannique vont travailler ensemble pour finaliser les étapes restantes, en particulier la capacité à réunir le financement nécessaire à la réalisation du projet. EDF ne gardera qu'une participation minoritaire à la décision finale d'investissement (d'un maximum de 20%), la déconsolidation du projet étant une condition sine qua non de sa décision finale d'investissement.

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 38,5 millions de clients (1), dont 29,3 millions en France (2). Il a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires consolidé de 84,5 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés depuis 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

(2) Y compris ES (Electricité de Strasbourg) et SEI.

N'imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08 - France
Capital de 1 943 290 542 euros
552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

Contacts

Presse :
service-de-presse@edf.fr / 01 40 42 46 37

Analystes & Investisseurs :
+33 (0) 1 40 42 78 36